

Commune d'Avully



Rapport administratif

2023



Sommaire

Le mot du Maire	3
Conseil municipal	4
Composition des commissions	5
Exécutif	6
Décisions du Conseil municipal	7
Personnel	9
État-civil Population	10 - 11
Communications	12 - 13
Traitement des déchets	15
Routes, urbanisme, aménagement	16 - 17
Bâtiments	18 - 19
Immeubles locatifs	21

Police municipale	22 - 23
Sapeurs-pompiers	24 - 25
Offres à la population	26 - 27
Subventions versées	28 - 31
École - Enfance	33
Restaurant scolaire	34
FASe Jardin Robinson - TSHM	36 - 37
Culture et sports	38 - 39
Manifestations	41 - 50
Finances	52 - 58

Le mot du Maire

ÉDITO

Monsieur le Président du Conseil municipal,
Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport administratif de l'exercice 2023.

Au-delà des statistiques et chiffres exposés dans les pages qui suivent, le rapport administratif annuel est un miroir, un reflet de l'activité de l'année écoulée.

L'exercice 2023 se caractérise par une forme de "retour à la normale". Mais "normal" ne signifie pas qu'il ne se passe rien, ce serait même plutôt le contraire ! J'en veux pour preuve la myriade de prestations délivrées par la commune au guichet ou en ligne, les nombreuses publications, le renforcement de la communication sur le site internet d'Avully et sur les réseaux sociaux, etc., dans l'optique d'une information de qualité et totalement transparente.

A côté des inévitables et usuels travaux d'entretien qui portent sur l'ensemble du patrimoine et les infrastructures de la commune comme les routes, les déchetteries, le cimetière, les chemins, la piscine ou l'école à titre illustratif, l'exécutif s'est employé à végétaliser

ce qui peut l'être en plantant de nouveaux arbres et arbustes et en valorisant le territoire communal par la création d'un parcours contemplatif comprenant l'aménagement de bancs publics, offerts par une fondation. Embellir la commune et la rendre la plus agréable possible nous tient à cœur !

L'effort est soutenu et ne doit pas faiblir face aux transitions en cours ou à venir, qu'il s'agisse de climat, de questions sociales/sociétales, d'énergie ou de numérique. Il y a "du pain sur la planche" comme on dit, mais accompagner le changement plutôt que le subir est un devoir... et un plaisir aussi !

J'aimerais ici remercier très chaleureusement mes adjointes, le secrétaire général, nos employés communaux administratifs et de terrain, aussi efficaces qu'engagés en permanence, les membres du Conseil municipal ainsi que les rédacteurs de ce rapport pour leur investissement en faveur de notre population que nous aimons tant chérir.

■ Vincent Mottet, Maire





Composition du Conseil municipal

AU 31 DÉCEMBRE

- ▶ Mickael Batista da Silva
- ▶ Magali Besse Giorgi
- ▶ Frédéric Bieri
- ▶ Deborah Brindley | Secrétaire
- ▶ Mitzi Carmona
- ▶ Sylvain Fuser | Président
- ▶ Stefano Giacometti
- ▶ Natacha Gonzalez
- ▶ Verena Jendoubi
- ▶ Eva Keiflin
- ▶ Corinne Maison | Vice-présidente
- ▶ Didier Maison
- ▶ Ana Ménétrety
- ▶ Nina Rime
- ▶ Pierre Sutter

Commissions du Conseil municipal

AU 31 DÉCEMBRE

Finances

RÉUNIE 2 FOIS

- ▶ Sylvain Fuser, président
- ▶ Magali Besse Giorgi
- ▶ Frédéric Bieri
- ▶ Deborah Brindley
- ▶ Mitzi Carmona
- ▶ Verena Jendoubi
- ▶ Pierre Sutter

Bâtiments

RÉUNIE 1 FOIS

- ▶ Frédéric Bieri, président
- ▶ Magali Besse Giorgi
- ▶ Deborah Brindley
- ▶ Stefano Giacometti
- ▶ Corinne Maison
- ▶ Didier Maison
- ▶ Pierre Sutter

Environnement

RÉUNIE 2 FOIS

- ▶ Frédéric Bieri, président
- ▶ Mitzi Carmona
- ▶ Natacha Gonzalez
- ▶ Verena Jendoubi
- ▶ Didier Maison
- ▶ Ana Ménétrety
- ▶ Pierre Sutter

Cohésion sociale, scolaire et jeunesse

RÉUNIE 2 FOIS

- ▶ Mitzi Carmona, présidente
- ▶ Natacha Gonzalez
- ▶ Verena Jendoubi
- ▶ Eva Keiflin
- ▶ Corinne Maison
- ▶ Ana Ménétrety
- ▶ Nina Rime

Espaces publics, mobilité

RÉUNIE 0 FOIS

- ▶ Verena Jendoubi, présidente
- ▶ Magali Besse Giorgi
- ▶ Sylvain Fuser
- ▶ Natacha Gonzalez
- ▶ Corinne Maison
- ▶ Didier Maison
- ▶ Pierre Sutter

Sécurité publique

RÉUNIE 0 FOIS

- ▶ Frédéric Bieri, président
- ▶ Deborah Brindley
- ▶ Mitzi Carmona
- ▶ Stefano Giacometti
- ▶ Eva Keiflin
- ▶ Corinne Maison
- ▶ Pierre Sutter

Culture, sports et loisirs

RÉUNIE 3 FOIS

- ▶ Magali Besse Giorgi, présidente
- ▶ Sylvain Fuser
- ▶ Natacha Gonzalez
- ▶ Corinne Maison
- ▶ Didier Maison
- ▶ Ana Ménétrety
- ▶ Nina Rime

Aménagement

RÉUNIE 0 FOIS

- ▶ Sylvain Fuser, président
- ▶ Magali Besse Giorgi
- ▶ Mitzi Carmona
- ▶ Eva Keiflin
- ▶ Corinne Maison
- ▶ Didier Maison
- ▶ Pierre Sutter

Vie locale et économie de proximité

RÉUNIE 1 FOIS

- ▶ Eva Keiflin, présidente
- ▶ Magali Besse Giorgi
- ▶ Frédéric Bieri
- ▶ Sylvain Fuser
- ▶ Stefano Giacometti
- ▶ Natacha Gonzalez
- ▶ Nina Rime

Exécutif

Vincent Mottet
Maire



- ▶ Administration générale
- ▶ Aménagement
- ▶ Patrimoine financier
- ▶ Relations intercommunales
- ▶ Sécurité publique

Pascal Dethiollaz
Adjoint



- ▶ Communication
- ▶ Environnement
- ▶ Espaces publics et mobilité
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Cyril Baudin
Adjoint



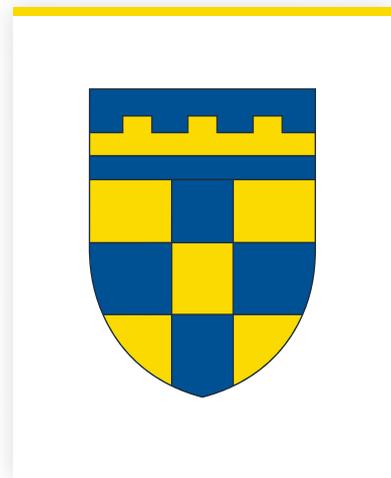
- ▶ Bâtiments
- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Culture, sports et loisirs

Décisions du Conseil municipal

POLITIQUE

Le Conseil municipal s'est prononcé par voie délibérative en proposant ou adoptant les textes suivants :

- ▶ ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de Frs 8'000.- destiné à couvrir une dépense non prévue pour la location d'infrastructure permettant la pratique d'activités sportives et de loisirs en extérieur;
- ▶ approbation des comptes 2022 et approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2022;
- ▶ ouverture d'un crédit de Frs 160'000.- visant à améliorer les performances énergétiques du réseau d'éclairage public communal;
- ▶ adoption du budget de fonctionnement annuel 2024, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter;
- ▶ ouverture d'un crédit de Frs 53'400.- pour la contribution communale 2024 au FIDU;
- ▶ ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de Frs 14'000.- destiné à couvrir une dépense non prévue pour le financement des sorties et camps scolaires des classes de l'école d'Avully;
- ▶ trois préavis de naturalisation.





Personnel

ADMINISTRATION

L'effectif, au 31 décembre, est le suivant :

- ▶ 1 secrétaire général à 100%
- ▶ 1 responsable administrative et communication à 90%
- ▶ 1 technicien communal à 75%
- ▶ 1 assistante administrative à 50%
- ▶ 1 cantonnier à 100%
- ▶ 1 concierge responsable à 100%
- ▶ 1 employé polyvalent à 100%
- ▶ 4 patrouilleuses scolaires à environ 13%
- ▶ 3 aides de cuisine (qui interviennent entre 300 et 400 heures pas année)

Les jobs d'été

Le temps des vacances estivales, la commune ouvre des postes de travail à temps limité pour les jeunes dès 16 ans. Ils interviennent en soutien du personnel communal principalement pour les tâches d'entretien des bâtiments et des extérieurs mais également lors des événements, tels que les Promotions ou encore la Fête nationale.

En 2023, 13 jeunes-filles et jeunes-hommes, âgés de 16 à 19 ans, ont bénéficié de cette possibilité.

Les missions

L'administration assume comme tâches principales :

- ▶ la délivrance de prestations relevant de ses obligations (médaillons de chiens, cartes d'identité, sécurité, etc.) ainsi que celles entrant dans les politiques publiques décidées par les autorités, aides financières diverses, logement, prévention, utilisation des salles, etc.);
- ▶ l'organisation de manifestations communales
- ▶ la gestion financière (budget annuel de 6.5 mio) et administrative (RH, organisation générale, relations avec les tiers, etc.);
- ▶ le soutien des autorités municipales dans l'exercice de leurs fonctions (exécutif et délibératif) ainsi que la mise en œuvre des décisions prises par celles-ci;

- ▶ les entretiens courants et ponctuels des infrastructures et bâtiments, la planification et le suivi des travaux, la mise en place et l'accompagnement des projets de petites et de grandes importances dans le cadre des développements prévus;
- ▶ la communication générale des mesures, des décisions, des activités, des informations utiles à la population.

Les services extérieurs assurent l'entretien concret des espaces, voies communales, infrastructures et bâtiments communaux. Ils participent également aux mises en place et à la bonne conduite des manifestations communales.

Les patrouilleuses scolaires veillent à la sécurité des élèves aux deux postes définis.

Les aides de cuisine organisent et gèrent la délivrance des repas pour les élèves inscrits au restaurant scolaire.

Enfin, certaines missions sont confiées à des mandataires externes, soit pour assister l'administration, soit parce que certaines d'entre-elles nécessitent des compétences très spécifiques. Ainsi, un procès-verbaliste intervient pour les séances du Conseil municipal, un fiscaliste pour la taxe professionnelle et un comptable en soutien métier pour ce qui concerne la gestion purement comptable et les opérations de bouclement.



État civil

POPULATION

La commune d'Avully dépend de l'Arrondissement de l'état-civil de Bernex regroupant les communes de la Champagne, de Bernex, de Confignon et d'Onex.

Pour faciliter les démarches administratives, la commune de Bernex offre la possibilité de commander certains actes d'état-civil en ligne, tels que :

- ▶ le certificat individuel d'état-civil ;
- ▶ l'acte d'origine ;
- ▶ le certificat de famille ;
- ▶ le certificat de partenariat ;
- ▶ l'acte de mariage ;
- ▶ l'acte de décès ;
- ▶ l'acte de reconnaissance ;
- ▶ l'acte de naissance.

Les faits suivants ont eu lieu :



Mariages
2



Naissances
2



Naturalisations
2



Décès
3



Actes d'état civil délivrés
98

Pièces d'identité délivrées par la commune :

- ▶ 57 cartes d'identité "adulte"
- ▶ 35 cartes d'identité "enfant"

Le nombre d'habitants au 31 décembre 2023 s'élevait à 1'741

POPULATION



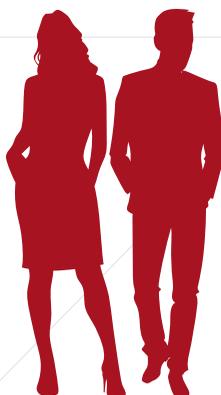
Femmes

886



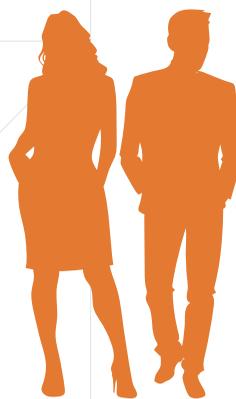
Hommes

878



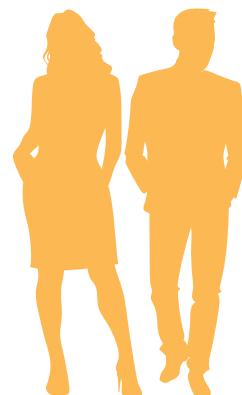
Genevois

816



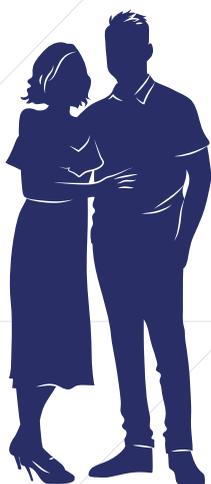
Confédérés

567



Étrangers

383



de 20 à 64 ans

1'041



de 0 à 19 ans

414



de 65 à + de 80 ans

286

Communication

La communication s'affine en fonction des différents publics visés. Les plateformes numériques telles que le site internet, la page Facebook et le compte Instagram sont régulièrement actualisés. De plus, les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir des *newsletters*. L'Écho d'Avully, imprimé à 800 exemplaires, a été publié trois fois.

Site internet

Dans un souci de réactivité et de proximité envers les habitants, de nombreuses démarches peuvent être effectuées en ligne, notamment :

- ▶ réservation des salles communales ;
- ▶ subventions mobilité douce ;
- ▶ subvention abonnement unireso ;
- ▶ inscription pour un jardin communal ;
- ▶ demande pour une place de parking à la Touvière ;
- ▶ attestation de résidence ;
- ▶ déclaration de domicile ;
- ▶ changement d'adresse ;
- ▶ arrivée – départ de la commune ;
- ▶ autorisation de manifestation ;
- ▶ publication dans l'agenda communal ;
- ▶ inscription à Amicus ;
- ▶ occupation du domaine public ;
- ▶ prolongation de concessions ;

Publication

Pour améliorer constamment l'Écho d'Avully, son contenu évolue progressivement. Il mêle informations pratiques locales, articles thématiques et portraits de personnes.

En ce qui concerne les activités associatives, les sociétés sont encouragées à soumettre des articles avant chaque publication et reçoivent des rappels par messagerie à cet effet.

Dans le cas où de l'espace est disponible, ces articles sont inclus dans le journal communal.

Newsletter

La *newsletter* est utilisée pour diffuser des informations essentielles aux abonnés inscrits *via* le site internet de la commune.



Accès au site.

Facebook

La commune utilise régulièrement sa page Facebook pour diffuser des informations, offrant ainsi un moyen efficace d'atteindre un vaste public en temps réel et de partager des actualités ainsi que des événements importants.

Cette plateforme est aujourd'hui devenue un outil de communication indispensable pour la commune.

En 2023, ce sont 121 publications qui ont été postées avec une couverture représentant environ 51'140 personnes, dont 60% de femmes et 40% d'hommes.

La couverture est un indicateur qui comptabilise la diffusion, toutefois cela reste une estimation car si des personnes ont des comptes liés entre Facebook et Instagram et qu'ils consultent les publications sur les deux réseaux un seul est comptabilisé.

Instagram

Ce réseau "visuel", permet de publier des photos et des vidéos pour décrire les activités, les événements et les projets de la commune.

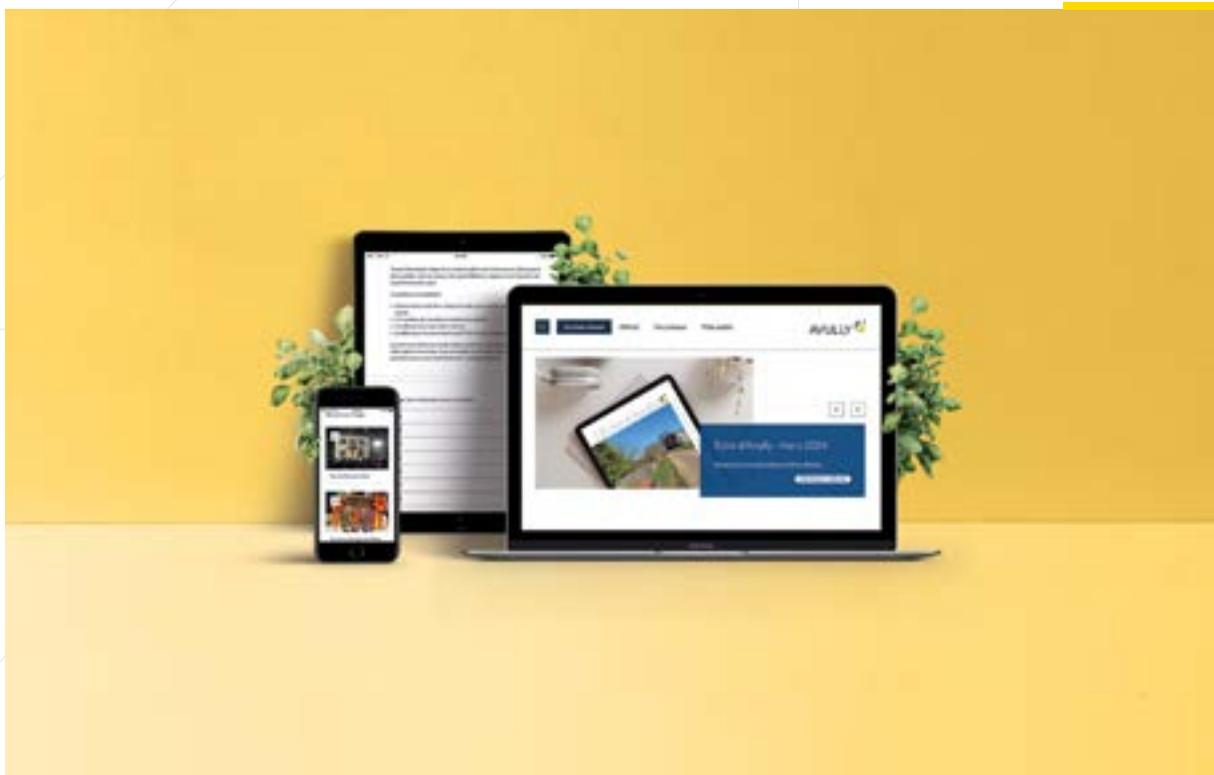
Instagram s'est petit à petit imposé et compte une base d'utilisateurs en constante augmentation, permettant à la commune de diversifier son public.

En 2023, ce sont 85 publications qui ont été postées avec une couverture représentant environ 16'271 personnes ainsi que 27 stories, publications restant en ligne uniquement 24 heures qui ont totalisé 439 vues.

Le compte Instagram de la commune est suivi par 57,5% de femmes et 42,5% d'hommes.

 facebook.com/communeavully

 instagram.com/communeavully





Traitement des déchets

ENVIRONNEMENT



Traitement des déchets par type :

TYPE	KG
Déchets ordinaires	349'610
Encombrants	46'100
Compost domestique	4'380
Compost agricole	156'870
Papier	75'640
Verre	62'900
PET	6'040
Piles	306
Alu - fer blanc	3'530
Capsules de café alu	1'865
Textile	10'764

Routes, urbanisme, aménagement

TRAVAUX - INTERVENTIONS

Sécurité

- ▶ Réparation de trois bornes hydrantes (défense incendie).
- ▶ Installation d'une nouvelle borne hydrante à Eaumorte.

Cimetière communal

- ▶ Suppression de neuf monuments dont l'échéance était atteinte.
- ▶ Modification de la nature des sols pour un entretien différencié suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Place de jeux dit du "Hobbyland"

- ▶ Agrandissement de la place de jeux par la création d'un ensemble de *street workout*, la mise en place d'un *babyfoot* et d'un ensemble chaises, table et bancs, renouvellement de certaines plantations.
- ▶ Application d'un revêtement anti-graffitis sur le mobilier urbain.
- ▶ Conclusion d'un contrat annuel d'entretien (nettoyage des sols, tonte, vidage des corbeilles à déchets).

Place de Gennecy

- ▶ Plantation de nouveaux arbustes.

Avenue de Gennecy

- ▶ Végétalisation des têtes d'îlots au droit de la route d'Epeisses et remplacement des bornes de signalisation.

Chemin de Venebé

- ▶ Entretien du sous-bois.

Chemin des Plattières

- ▶ Remplacement d'un verre vandalisé de la vitrine d'affichage officiel.

Chemin de la Vy-de-Brand

- ▶ Diagnostic géologique au-dessus du Rhône suite à un éboulement.

Parking caravanes de la Touvière

- ▶ Réparation du grillage suite à des déprédations.

Pont d'Eaumorte

- ▶ Poursuite des études (ingénieur civil; spécialiste taille de pierres; géotechnicien) en vue de sa restauration. À noter que ce pont serait le deuxième plus ancien du canton.

Espaces verts

- ▶ Création d'un parcours contemplatif par l'installation de douze nouveaux bancs publics et trois chaises et plantation de quatre nouveaux arbres (offert par la Fondation Gelbert).
- ▶ Abattage de divers arbres secs et élagages de sécurité.
- ▶ Fleurissement des bacs et platebandes.

Eclairage public

- ▶ Economie d'énergie – Extinction d'une partie de l'éclairage public (sur le domaine public communal) entre 22 h et 5 h du matin. L'économie annuelle réalisée est de 7'155 kWh soit Frs 1'555.- HT.
- ▶ Lancement d'un audit sur l'ensemble de l'éclairage public communal.



Déchetteries – éco points

- ▶ Nettoyage des containers et mise en place de barrettes désodorisantes.

Assainissement

- ▶ Prestations d'ingénieur civil et géomètre pour la mise à jour du cadastre du réseau d'assainissement des eaux.

Divers

- ▶ Suppression de divers tags/graffitis sur le domaine public.

Études diverses

- ▶ Inspection des ouvrages d'arts de la commune, mise à jour de la base de données cantonale et identification des travaux à entreprendre.
- ▶ Poursuite de l'étude pour la réalisation d'une production centralisée de chaleur et du déploiement d'un réseau de distribution de chaleur dans le quartier de Gennecy.

Chantiers – Directives de Police

- ▶ L'État ayant délégué aux communes la compétence et la responsabilité d'émettre et de faire appliquer les directives de police pour les chantiers se trouvant sur le domaine public communal (cela ne concerne que le réseau non-structurant), la commune a émis un certain nombre de directives.

PLQ30041

- ▶ Poursuite des discussions avec les services de l'état et accompagnement des promoteurs et architectes dans le cadre de l'instruction de ce projet de développement du village.
- ▶ Lancement d'une étude conjointe avec l'Office cantonal des transports en vue de réaménager la route d'Avully au droit du PLQ.

Autorisations de construire

- ▶ La commune a préavisé un certain nombre de projets d'autorisation de construire sur l'ensemble de son territoire via la plateforme de l'État.

Bâtiments

TRAVAUX INTERVENTIONS

École – parascolaire

- ▶ Acquisition de nouveaux mobiliers.
- ▶ Remplacement de stores défectueux dans la salle vidéo et travaux manuels et installation de contacteurs sur les portes empêchant aux stores de fonctionner lorsque ces dernières sont ouvertes.
- ▶ Divers petits travaux de réfection de la toiture en sus du contrat d'entretien.
- ▶ Remplacement du four à micro-ondes et du chariot bain-marie.
- ▶ Remplacement de deux extincteurs.
- ▶ Acquisition d'un aspirateur dorsal.
- ▶ Installation de désodorisants dans les WC.
- ▶ Réparation de trois robinets dans la salle des travaux manuels.
- ▶ Suppression des bancs béton entourant les arbres du grand préau au profit de bancs en bois (du même type que dans le petit préau).
- ▶ Installation d'un robinet d'eau extérieur.
- ▶ Modification des luminaires extérieurs.
- ▶ Remplacement d'un verre de la marquise.
- ▶ Location et installation de six casiers contenant du matériel de sport et de jeux à la disposition du public (BoxUp).

Salle polyvalente – cuisine

- ▶ Remplacement du régulateur de chauffage situé dans le local technique.
- ▶ Remplacement du système de sonorisation pour les discours dans la salle polyvalente.
- ▶ Ajout d'un robinet sans contact sur la plonge de la cuisine.

Piscine

- ▶ Gainage d'une canalisation des WC des vestiaires piscine.
- ▶ Application d'une résine à certains endroits du bassin de la piscine (étanchéité).
- ▶ Remplacement de 32 toiles de filtre, 10 manomètres et révision d'une pompe de circulation sur le système de filtration de la piscine.
- ▶ Remplacement du régulateur et de la sonde de température de l'eau du bassin.
- ▶ Remplacement des roulements d'un moteur de la ventilation.

Bâtiment Braillard

- ▶ Stabilisation de la surface argilocalcaire dans le préau par un revêtement type Cityway.

Locaux Ferme Brand

- ▶ Remplacement des turbinettes de ventilation dans les WC des pompiers.

Mairie

- ▶ Remplacement de la pompe de chauffage.
- ▶ Réparation d'une chasse d'eau.
- ▶ Révision des robinets de la nourrice.
- ▶ Installation de détecteurs de mouvements sur les luminaires du sous-sol.

Salles de Gennecy

- ▶ Lancement d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet de rénovation et surélévation du bâtiment.

Salle Saint-Gervais

- ▶ Remplacement du régulateur du système de chauffage / ventilation.
- ▶ Remplacement d'un volet.
- ▶ Installation d'une nouvelle guirlande lumineuse périphérique (pourtour du faux-plafond).
- ▶ Réparation d'un détecteur de mouvement dans le hall d'entrée.

Fontaines

- ▶ Application d'une résine dans trois bassins (étanchéité).

Tennis club

- ▶ Rénovation des fosses et robinets d'alimentation d'eau.

Rte d'Epeisses 29 – 31

- ▶ Remplacement de deux toiles de stores, des joints de cinq vélux et des coupoles en toiture.
- ▶ Remplacement de deux mitigeurs et d'une vanne d'arrêt de l'eau chaude dans la chaufferie.
- ▶ Remplacement du moteur de la porte du parking souterrain.

Rte du Moulin-Roget 42 – 48

- ▶ Remplacement des compteurs calorifiques et de la pompe de transfert dans la chaufferie.
- ▶ Réfection des peintures d'un des appartements.
- ▶ Remplacement de deux mitigeurs de baignoires et d'un lavabo.
- ▶ Installation d'horloges sur l'éclairage extérieur et de luminaires Eco21 dans les parties communes.
- ▶ Remplacement de tuiles endommagées en sus du contrat d'entretien.
- ▶ Nettoyage des gaines de ventilation et remplacement des grilles.

Rte d'Epeisses 1 – 27

- ▶ Curage des drainages et des grilles de sol devant les garages.

Rte du Moulin-Roget 42 – 48 – Rte Epeisses 1 – 27

- ▶ Remplacement du système horizontal de conduites d'alimentation d'eau (froid et chaud) extérieur et intérieur et renouvellement de la défense à incendie.

Rte du Moulin-Roget 14 – 18 (îlot du presbytère)

- ▶ Remplacement de joints en caoutchouc de certaines fenêtres.





Immeubles locatifs

En chiffre

La commune d'Avully est propriétaire de 23 immeubles (allées), dont les objets, en location représentent :

- ▶ 70 appartements de 2.5 à 5 pièces
- ▶ 74 places de parking et garages
- ▶ 3 locaux divers

L'intégralité de la gestion du parc immobilier communal est confiée à l'agence Immobilière Bersier & Cie.

Mutations d'appartements (changements de locataires)

	2023	2022	2021
Route du Moulin-Roget 42-48	3	3	4
Route d'Epeisses 1 -27	0	1	0
Route d'Epeisses 29-31	0	0	0
Route du Moulin-Roget 14-18	2	2	0
Route d'Avully 33	0	0	0



Police municipale

SÉCURITÉ

La commune d'Avully est liée par convention avec la commune de Bernex en matière de police municipale.

Les policiers municipaux sont principalement responsables de la sécurité de proximité, ce qui implique la prévention des comportements inappropriés et de la criminalité grâce à une présence régulière et visible sur le terrain.

Leur travail consiste notamment à surveiller les écoles, les bâtiments publics et les commerces, ainsi qu'à patrouiller dans les parcs publics et à intervenir lors de manifestations ou d'événements organisés dans la commune.



Leurs missions:
proximité | prévention
assistance | dialogue

Compétences matérielles:

- ▶ Îlotage et police de proximité, maintien de la tranquillité publique.
- ▶ Sécurité des écoliers et surveillance aux abords des écoles.
- ▶ Nuisances sonores.
- ▶ Contrôle en matière de circulation routière.
- ▶ Surveillance des manifestations communales et événements.
- ▶ Surveillance du patrimoine communal, bâtiments, parcs, jardins publics, écoles et préaux.
- ▶ Questions et contrôle concernant l'affichage public, les enseignes et autres procédés publicitaires.
- ▶ Prévention et répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritrus, déjections canines, tags et affichage sauvage.
- ▶ Police rurale, haies, culture en friche, arbres pouvant créer un danger public.
- ▶ Contrôle, problèmes et questions concernant les chiens.
- ▶ Questions concernant les épizooties.
- ▶ Répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants.
- ▶ Répression des infractions à la législation sur les étrangers.
- ▶ Contrôle d'identité et fouille sommaire de sécurité.
- ▶ Contrôle des véhicules et des contenants.
- ▶ Exploitation d'entreprises vouées à la restauration, au débit de boissons, à l'hébergement et au divertissement.

Infractions**2023**

Stationner sur une ligne interdisant l'arrêt	26
Stationner sur le trottoir en laissant moins de 1,5 m. pour les piétons	10
Stationner avant un passage pour piétons, sur la ligne interdisant l'arrêt	5
Stationner sur une ligne interdisant le parage	4
Stationner hors des cases	3
Stationner sur le trottoir en laissant au moins 1.5 m. pour les piétons	3
Stationner sur une surface interdite au trafic	2
Stationner à une intersection	2
Stationner devant l'accès à un bâtiment d'autrui	2
Stationner sur une case de stationnement réservée aux personnes handicapées	1
Stationner sur une case qui n'est pas destinée à la catégorie de véhicules	1
S'arrêter avant un passage pour piétons sur la ligne interdisant l'arrêt	1
Stationner dans le prolongement d'un passage pour piétons	1
Stationner sur un passage pour piétons	1
Circulation interdite aux voitures automobiles	1
Conducteurs de voitures automobiles ne portant pas la ceinture de sécurité	1
Transporter sans autorisation une personne (cyclistes, cyclomotoristes)	1
S'arrêter sur une ligne interdisant l'arrêt	1



Compagnie des sapeurs-pompiers

SÉCURITÉ

Être sapeur-pompier offre l'opportunité de découvrir une multitude de domaines tout en vivant une expérience humaine enrichissante, en œuvrant pour le bien-être de la communauté.

La compagnie des sapeurs-pompiers d'Avully intervient, comme les autres compagnies du canton, pour assister la population lors d'incendies, d'inondations, de sauvetages ou de situations de mauvaises conditions météorologiques. Les sapeurs-pompiers volontaires d'Avully effectuent également des gardes de préservation lors de manifestations, que ce soit en extérieur ou en intérieur, pour des événements publics ou privés, en fonction des risques identifiés par les autorités cantonales ou communales compétentes.

Un sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation continue, avec la possibilité de se spécialiser dans divers domaines. Il peut également progresser vers des postes de cadre, comme sous-officier, chef d'intervention ou officier.

Cette formation, centrée sur la pratique, est précieuse aussi bien dans la vie professionnelle que personnelle.

Un sapeur-pompier reçoit une indemnisation pour toutes les heures de services commandés, utilise un équipement personnel et moderne et bénéficie d'une retraite après 25 ans de service et 50 ans d'âge.

Événements

- ▶ Quatre admissions.
- ▶ Journée de démonstration du 29 avril 2023.
- ▶ Intervention à l'usine des Cheneviers en appui de la compagnie des SIG et d'Aire-la-Ville.

Activités

- ▶ 556 heures d'exercices
- ▶ 72 heures d'intervention
- ▶ 219 heures de formation
- ▶ 105 heures de gardes de préservation
- ▶ 18 heures de travaux généraux
- ▶ 88 heures d'état major

Pendant l'année, la Compagnie 12 a maintenu son soutien aux communes de Cartigny et Aire-la-Ville dans les tournus des piquets pour les chefs d'interventions.

2023 voit également la nomination de la première femme en tant que cheffe d'interventions dans la Champagne.

Après plusieurs années de changements et de départs, la Compagnie des sapeurs-pompiers remplit l'intégralité de ses fonctions en termes d'encadrement ainsi que du nombre d'officiers et de sous-officiers.

Effectif en 2023

4 femmes
18 hommes



La commune soutient le GSHC et le Servette FC

OFFRE À LA POPULATION



La commune d'Avully offre à ses résidents quatre abonnements "Tribune Sud" pour assister aux matchs de la saison régulière du Genève Servette Hockey Club, dans le cadre du championnat suisse de hockey sur glace.

En outre, quatre billets par match sont également mis à disposition pour la "Tribune Est - secteur P" durant la saison du Servette Football Club.

Bien que la fréquence de réservation des abonnements par personne ou par foyer ne soit pas strictement limitée, il est attendu des demandeurs qu'ils fassent preuve de modération. Les réservations peuvent être effectuées jusqu'à 30 jours avant la date du match choisi.

Cette année, les billets gratuits ont été très populaires, et presque tous les tickets, tant pour le hockey que pour le football, ont trouvé preneurs au sein des Avulliotés.

La commune félicite chaleureusement le Genève-Servette pour son titre de champion Suisse et le Servette FC pour son statut de vice-champion Suisse.



Prestations

OFFRES ET MISSIONS

Abonnement unireso

Un montant de Frs 100.- est accordé par la commune pour l'achat d'un abonnement unireso junior à toute personne résidant à Avully âgée de 12 à 24 ans révolus. Pour les plus de 25 ans, Frs 50.- sont octroyés.

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

- ▶ résider officiellement sur la commune d'Avully au moment de la demande ;
- ▶ chaque bénéficiaire n'a droit qu'à une seule aide par année d'abonnement ;
- ▶ passer exclusivement par le site internet " tpg-commune.ch/avully".

**131 jeunes
et 60 adultes
ont bénéficié
de cette aide**

Aide financière aux détenteurs de chiens

Les détenteurs de chiens bénéficiant d'une rente AVS/ AI peuvent percevoir une aide unique de Frs 50.-.

Pour obtenir cette aide, il convient d'être résidant sur la commune d'Avully et s'être acquitté de la médaille pour chien. Cette participation est valable pour un seul chien.

**28 personnes
ont bénéficié
de cette aide**

Notifications des actes de poursuite

Les notifications des actes de poursuite sont désormais assurées par les communes, en vertu de la loi 13006 du CE modifiant la LaLP. Cette compétence est en fait une mise en conformité de la loi cantonale avec la loi fédérale.

Les communes ont dû désigner une personne pour procéder à ces notifications. Elles ont eu la possibilité également de se regrouper.

La commune d'Avully fait appel à un mandataire qui assure les notifications des actes de poursuite concernant des débiteurs, outre d'Avully, des communes d'Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral.

De mai à décembre 2023, 93 actes ont fait l'objet d'une notification, dont 17 pour la commune d'Avully, le solde étant réparti sur les communes citées.

**93 actes
ont été
notifiés**

Soutien à l'achat d'un VAE

La commune offre Frs 200.- de soutien à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE).

**soutiens
accordés à
8 personnes**

Subventions versées

SOCIAL - HUMANITAIRE

Actions en faveur de fondations et projets à buts sociaux

▶ Alliance Amis Sœurs Emmanuelle	300.-	▶ Fond des Clefs de St-Pierre	200.-
▶ ASPASIE	100.-	▶ Hôpiclowns	200.-
▶ Ass. Jeunesse Sapeurs de la Champagne	200.-	▶ La Ferme du Sonneur Soutien suite incendie	1'000.-
▶ Association Paroles	100.-	▶ La Main Tendue	100.-
▶ As'Trame Genève	100.-	▶ LAVI	200.-
▶ Aux 6 logis	200.-	▶ Le Caré	100.-
▶ Bateau Genève	100.-	▶ Ligue genevoise contre le cancer	200.-
▶ Carrefour Rue et Coulou	200.-	▶ Participation communale impôts sur les chiens	1'400.-
▶ CAS Bernex	1'000.-	▶ Permanence impôts	237.-
▶ Centre Formation Pô – Burkina Faso	7'353.-	▶ Pro Infirmis	100.-
▶ Chaîne du Bonheur "Afrique de l'Est à faim"	1'000.-	▶ Pro senectute Bus social senior	10'826.-
▶ Chaîne du Bonheur "Crise au Proche Orient"	1'500.-	▶ Refuge de Darwyn	300.-
▶ Chaîne du Bonheur "Séisme au Maroc"	500.-	▶ Repas des Jeunes Sapeurs-pompiers	206.-
▶ Chaîne du Bonheur "Séisme en Afghanistan"	500.-	▶ Téléthon	200.-
▶ Chaîne du Bonheur "Tremblement de terre en Turquie – Syrie"	1'000.-	▶ Terre des hommes – Marche de l'Espoir	200.-
▶ CICR -Don pour la Libye	1'000.-	▶ Un enfant un cadeau	100.-
▶ Club en fauteuil roulant Genève	100.-	▶ Ville de la Chaux-de-Fonds – soutien pour la reconstruction de la ville	500.-
▶ Colis du coeur	200.-	▶ Viol secours	100.-
▶ CSP	100.-	▶ Voix Libres	5'000.-
▶ ESS – subvention journée de ski à Frs 1.-	500.-		

Fondation
& projets à
buts sociaux
Total
Frs 37'222.-





Soutiens accordés dans le cadre de l'enfance, la jeunesse, la vie scolaire et les loisirs pour les jeunes (y compris la FASE)

▶ ASPADA	1'000.-	▶ FASE - TSHM	38'024.-
▶ Association Le Couffin	10'916.-	▶ FASE - Jardin Robinson	236'902.-
▶ Association Les Hérissons	128'800.-	▶ Jardin Robinson & Centre de Loisirs d'Avully	18'000.-
▶ CapEmploi	15'576.-	▶ Prix de fin d'étude	400.-
▶ Colonie de vacances	1'925.-	▶ Subvention camps École d'Avully	15'292.-
▶ École d'Avully	16'500.-		

**Enfance, jeunesse,
vie scolaire, loisirs**

Total
Frs 483'335.-

Actions en faveur de la protection de l'environnement

▶ ASL	200.-
▶ Association Chouette Nature	100.-
▶ Association Oceaneye	100.-
▶ Association Semences de Pays	100.-
▶ Association Tricochet	100.-
▶ Fondation Actions Environnement (FAE)	100.-
▶ Fondation Bioparc	100.-
▶ ForêtGenève	500.-
▶ GOBG - Groupe ornithologique du bassin genevois	100.-
▶ Noctambus	5'097.-
▶ Participation abonnement tpg	16'200.-
▶ Réseau agro-environnemental Champagne	1'118.-
▶ Subvention VAE et Vélo Cargo	1'600.-

Protection de
l'environnement

Total
Frs 24'415.-

Soutiens à des organismes et associations sportives

▶ 4 jours du Vélodrome Genève	100.-	▶ Écurie du Courtil - Épreuve 2023	500.-
▶ ACA	1'000.-	▶ FC Étoile Laconnex	1'000.-
▶ AFIRM	500.-	▶ Groupement Gymnique d'Avully	200.-
▶ Association Passion Pony-Games	100.-	▶ JACA	2'500.-
▶ Association Sportive "Les Schtroumpfs"	300.-	▶ Schorer Aurélie - Équipe Master de natation artistique du Club d'Avully championnat du Monde 2023	500.-
▶ Avully Natation	15'000.-	▶ Tchouk Loisirs - Camps	135.-
▶ Avully Tennis Club	4'000.-		
▶ Bernex Basket	1'100.-		
▶ CHI - Concours hippique	500.-		
▶ Commune de Dardagny - Soutien Marche pour Handisport	200.-		

Sports
Total
Frs 27'635.-



Culture
Total
Frs 67'621.-

Soutiens à la culture

▶ Association Diabolo	100.-	▶ Fondation la Tour de Chouilly	300.-
▶ Association GenA	16'000.-	▶ Guggenmusik Dek'Onex Genève	100.-
▶ Association Métissages	200.-	▶ 30 ans Carnaval Genève	
▶ Association Transforme	200.-	▶ Harmonie d'Avully	43'000.-
▶ Ballenberg	240.-	▶ Mairie de Collex-Bossy, sponsoring bronze "Art en campagne"	250.-
▶ Chapel Festival	500.-	▶ Mérite d'Avully 2023	500.-
▶ Chœur Théâtral d'Avully	2'500.-	▶ Florian Marchon	
▶ Corps de Musique de Landwehr	200.-	▶ Musique municipale de Carouge	100.-
▶ Culture & Rencontre	2'200.-	▶ Plein les Watts Festival	200.-
▶ ÉCAL - Subvention film	500.-	▶ Radio Vostok	240.-
▶ FIFDH - Festival du film et forum international sur les droits humains	231.-	▶ Société de la Restauration du 1 ^{er} juin	100.-



École – Enfance

JEUNESSE

École d'Avully

Ce sont 157 élèves répartis en 8 classes qui ont pris le chemin de l'école d'Avully le lundi 21 août 2023 pour la rentrée des classes.

L'école d'Avully fait partie du regroupement des établissements d'Aire-la-Ville, d'Athenaz (Avusy), de Cartigny et de Chancy, ce qui représente environ 700 élèves répartis en 33 classes.

La direction de l'école est responsable, tant sur le plan administratif que pédagogique, d'assurer les conditions nécessaires à une formation des élèves à la fois efficace et équitable. L'équipe pédagogique comprend dix enseignantes, une enseignante dédiée au soutien pédagogique, une enseignante spécialisée en musique, une enseignante en éducation physique et un enseignant en arts visuels, tous engagés dans la formation des élèves.

Jardin d'enfants

Le Jardin d'enfants "Les Hérissons" ouvre ses portes aux petits dès 24 mois, histoire de commencer tôt l'aventure en groupe!

Le but? Les aider à plonger dans la vie en collectivité tout en douceur, dans un cadre cosy et pensé pour leurs petites habitudes et de grandes découvertes.

Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 8 h à 12 h ainsi que le mardi de 13 h 45 à 17 h 45.

Équipe éducative

Le personnel éducatif est composé de deux éducatrices de la petite enfance et d'une assistante socio-éducative (ASE). Un-e stagiaire peut également venir compléter l'équipe.

Crèche

La commune dispose de quatre places à 100% auprès de la crèche d'Aire-la-Ville, réservées pour les habitants d'Avully.

Le Couffin

Le Couffin est une association intercommunale pour l'accueil familial de jour subventionnée par les communes d'Aire-la-Ville, d'Avully, d'Avusy, de Bernex, de Cartigny, de Chancy, de Laconnex, de Soral et de Perly-Certoux.

Accueillante familiale

C'est une personne qui accueille chez elle un ou plusieurs enfants âgés de 2 mois à 12 ans. Son rôle est de leur offrir un environnement familial, serein et stable, favorisant leur développement harmonieux pendant que leurs parents sont au travail. Ce métier, rempli de belles satisfactions, implique aussi une grande responsabilité.

Service *baby-sitting*

L'association tient à disposition une liste des jeunes *baby-sitters*, tous attestés par la Croix-Rouge ou titre jugé équivalent. Ce service propose de garder les enfants à domicile en soirée mais également durant les vacances scolaires.



Restaurant scolaire

JEUNESSE

La gestion du restaurant scolaire d'Avully est assurée par la commune. Afin de garantir son bon fonctionnement, le local "historique" attenant à la cuisine de la salle polyvalente sert à accueillir les enfants.

Deux aides de cuisine s'occupent de la régénération et du service des repas préparés et livrés par la Fondation Pro.

Les élèves sont répartis en deux services, avec les plus jeunes prenant leur repas en premier, le tout étant encadré par les animatrices du GIAP.

En 2023, ce sont en moyenne 60 repas qui ont été délivrés chaque jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi), représentant un total annuel d'environ 8'742 repas.

Les inscriptions au restaurant scolaire, ainsi que la gestion des présences, des absences et des paiements se font par l'entremise du portail électronique mis en place par le GIAP, permettant ainsi de simplifier le processus, tant pour les parents que pour les entités administratives concernées.

Le coût d'un repas, toutes charges comprises (repas facturé par Pro, salaires, encadrement, infrastructures) s'élève en 2023 à Frs 18.-.

Les parents ont participé, de janvier à juin, à hauteur de Frs 8.40 et Frs 8.90 d'août à décembre, le solde étant donc assuré par la commune.

102 enfants
étaient inscrits au
restaurant scolaire
soit **65 %**
des écoliers





Jardin Robinson – FASe

SOCIAL - JEUNESSE

Avully offre à sa jeunesse un large éventail de possibilités pour répondre à leurs envies et besoins.

Le Jardin Robinson et Centre de Rencontres (JRCRA) accueille les jeunes de 6 à 18 ans dans un cadre convivial et ouvert, où la liberté de participer est au cœur de l'expérience. Dans ce lieu de partage et de nature, les enfants et adolescents peuvent venir et repartir à leur guise, en s'impliquant selon leurs envies dans des activités variées : jeux, bricolages, constructions de cabanes, jardinage, cuisine, ou encore soins aux animaux. Niché sous le terrain de football, ce petit coin de paradis offre un véritable espace de bien-être.

L'équipe du JRCRA se compose de quatre animateurs, cinq moniteurs et un comptable, soutenus par un comité de neuf bénévoles qui œuvrent ensemble pour faire vivre ce lieu unique. Le centre est ouvert toute l'année, du lundi au samedi, ainsi que durant les vacances de Pâques, les centres aérés d'été, et les vacances d'octobre.

Le mercredi, des repas à prix très attractifs sont proposés aux plus jeunes, tandis que les vendredis soirs sont dédiés aux ados, qui participent activement à la préparation des repas. En été, des centres aérés sont organisés : cinq semaines au choix pour les plus petits et deux semaines dédiées aux adolescents.

Les jeunes aiment à se retrouver dans ce lieu pour profiter d'une multitude d'activités, animées par une équipe dynamique, créative et pleine d'énergie. Ce qui fait la force de ce Jardin Robinson, c'est qu'il s'adresse aussi bien aux enfants, aux ados qu'aux familles, créant ainsi un espace intergénérationnel unique.

Le Jardin Robinson est également marqué par des événements emblématiques comme le Bonhomme hiver et le Rallye du lapin de Pâques, qui attirent chaque année une foule enthousiaste. Ce lieu fait la fierté de la commune et continue d'être un pilier incontournable de la vie locale.





TSHM – FASe

SOCIAL - JEUNESSE

Une équipe de deux travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) est active sur la commune, jouant un rôle clé pour les jeunes d'Avully.

Véritables connecteurs entre les différentes structures locales, ils mettent à profit leur large réseau pour accompagner les 15-25 ans et les aider à trouver des solutions et des opportunités dans leur parcours de vie.

En étant sur le terrain, au plus proche des jeunes, ils assurent une présence bienveillante et une veille sociale discrète mais précieuse.

Leur approche proactive, basée sur le contact direct dans l'espace public, leur permet de saisir avec finesse les difficultés et les doutes auxquels la jeune génération fait face.

Dans une démarche de prévention des ruptures et des situations délicates, l'intervention des TSHM s'inscrit également dans une logique de détection précoce.

Ainsi, leur action peut s'étendre à un public plus large, permettant de développer des initiatives qui bénéficient à l'ensemble de la communauté.

La commune entretient une collaboration étroite avec l'ensemble des travailleurs sociaux intervenant à Avully. Des rencontres mensuelles sont organisées pour favoriser un dialogue régulier et constructif entre la commune et ces professionnels. C'est également l'occasion d'échanger sur les préoccupations des jeunes et de co-construire des solutions adaptées. Grâce à cette coordination, la commune peut réagir de manière proactive et ajuster ses actions en fonction des réalités du terrain, garantissant ainsi une réponse réactive et efficace aux demandes et aux situations rencontrées.



L'animation socioculturelle s'inscrit toujours dans l'évolution sociale.

Culture et sports

VIE AVULLIOTE



Gena Festival – 7 et 8 juillet

Le Gena Festival, événement phare de l'association GenA, a su s'imposer au fil des années parmi les rendez-vous estivaux incontournables. Chaque année, il surprend avec une programmation audacieuse et une palette musicale éclectique, mettant à l'honneur les talents locaux. C'est l'occasion parfaite de faire de belles découvertes musicales.

Sur place, les festivaliers se régaleront avec une large variété de stands de nourriture, des bars à bières, des bars à cocktails et une buvette, le tout à des prix très abordables.

À noter que ce festival entièrement gratuit ne pourrait exister sans l'engagement de ses cent bénévoles dévoués, qui, tels des petites abeilles, s'activent pendant cinq jours pour garantir un accueil chaleureux et une expérience inoubliable aux visiteurs.

La commune joue également un rôle clé en soutenant l'événement avec la mise à disposition de matériel (tables, bancs, grill), la préparation du terrain et une subvention généreuse.

Sorties de ski – janvier-février

Malgré un succès un peu timide, décision a été prise de proposer à nouveau des Sorties de ski en collaboration avec l'ESS (École Suisse de Ski) aux Diablerets.

En plus, afin d'offrir l'opportunité aux débutants d'avoir accès à des cours avec un moniteur, chaque commune a subventionné à hauteur de Frs 200.- les cinq premiers inscrits.

La station des Diablerets offre des paysages à couper le souffle et son enneigement est fiable. Le domaine skiable est bien équipé avec des télécabines, des télésièges et des remontées mécaniques modernes.

Les tarifs pour la journée comprenant l'abonnement et le déplacement en car était proposée à Frs 59.- pour les adultes et à Frs 30.- pour les enfants. Un tarif préférentiel pour les enfants de la même famille

remplissant les conditions suivantes : domicile officiel sur la commune et lien de parenté entre les enfants se déclinait comme suit: 1^{er} enfant Frs 30.-, 2^{ème} enfant Frs 20.- et dès le 3^{ème} enfant gratuit.

Comme par le passé, un apéritif dînatoire a été organisé à l'issu de la dernière journée, malheureusement au vu du peu d'inscription, celui-ci a dû être annulé.

Société des Écuries du Courtil concours de dressage le 13 et 14 mai

La commune, fidèle à son engagement de soutien aux associations qui animent la vie locale, a choisi de s'investir pleinement en parrainant une épreuve lors du concours de dressage des Écuries du Courtil le samedi 13 mai.

Ce rendez-vous permet aux passionnés de chevaux, aux familles et aux curieux de découvrir un univers fascinant et de partager un moment convivial dans leur commune.





Manifestations

VIE AVULLIOTE



Vin chaud – 11 janvier

Chaque année, cet événement traditionnel rassemble les habitants et crée un précieux moment d'échanges et de rencontres. Cet instant privilégié se déroule le mercredi suivant la rentrée scolaire afin d'offrir à la population une occasion d'accueillir chaleureusement la nouvelle année.

Malgré la rigueur de l'hiver, qui ajoute une touche de charme à l'atmosphère, les Avulliotés se rassemblent avec enthousiasme.

La commune offre à tous les participants un véritable instant de convivialité où ils peuvent partager un verre de vin chaud, déguster du thé, savourer du saucisson et se délecter de la célèbre couronne des rois.

Ce moment est l'occasion pour les habitants d'Avully de renouer avec leurs voisins, de faire de nouvelles connaissances et de renforcer les liens dans la convivialité et la bonne humeur.



Matinée des Aînés – 28 janvier



La traditionnelle rencontre de janvier a débuté de manière conviviale avec un apéritif servi par la Compagnie des sapeurs-pompiers, qui a chaleureusement accueilli les 81 participants.

L'événement a rassemblé tout le monde pour célébrer dignement un centenaire ainsi que les noces d'or de deux couples, marquant leurs 50 ans de mariage, en prélude des festivités à venir.

Le repas concocté par l'Amicale des Sapeurs-pompiers était composé comme suit :

- ▶ terrine maison sur son lit de salade ;
- ▶ plat de côte de bœuf braisé, gratin de pommes de terre et choux rouges ;
- ▶ assiette de fromage ;
- ▶ pomme au four, boule vanille et coulis caramel.

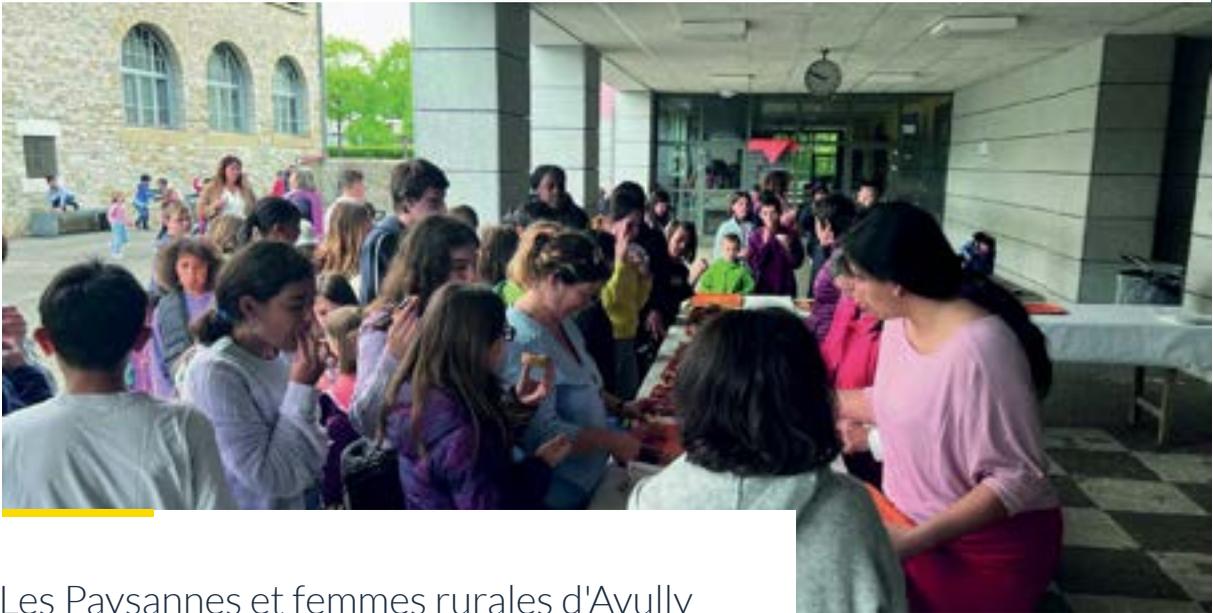
Pour accompagner ce délicieux repas, le choix des vins s'est porté sur un Chasselas du Domaine de Courtil et un Pinot Noir du Domaine de la Printanière, tous deux vigneron avulliottes.

Les paysannes et femmes rurales d'Avully ont, quant à elles, assuré le service en salle.

Pour animer cette journée, Luca Moschini, un talentueux magicien-mentaliste âgé de seulement 19 ans, a offert aux convives un spectacle véritablement remarquable. Ses numéros, à la fois étonnant, amusant et émouvant, ont su captiver l'attention de tout le monde.

Le jeune magicien-mentaliste a su créer une atmosphère magique en faisant participer activement les invités. Ce spectacle a été une véritable expérience immersive où les participants ont été à la fois spectateurs et acteurs.





Les Paysannes et femmes rurales d'Avully

Nos charmantes têtes blondes sont chanceuses ! Les Paysannes et femmes rurales d'Avully offrent aux écoliers deux moments fort sympathiques en leur proposant des produits locaux et faits maison.

Matinée tartines – 11 mai

La matinée tartines n'est pas une journée comme les autres... Les Paysannes et Femmes rurales d'Avully ont préparé avec soin le petit-déjeuner pour les écoliers.

Sur les délicieuses tartines, on trouve une sélection de confitures maison aux parfums alléchants ou même une crème chocolat-noisettes maison, une véritable tentation pour les papilles des enfants. Mais devant cette abondance de choix, les écoliers se retrouvent face à un dilemme délicieux : par laquelle de ces merveilleuses tartines vont-ils commencer ?

À travers ce moment de partage, c'est tout un héritage de traditions et de saveurs authentiques qui est transmis aux jeunes générations, renforçant ainsi le lien intergénérationnel.

Journée du lait – 31 octobre

Pendant la récréation, tous les enfants avaient la possibilité de savourer un verre de lait, selon leur préférence nature ou parfumé à la fraise.

Pour s'assurer que chacun puisse en profiter, une option de lait sans lactose était également mise à disposition.

Les produits laitiers offrent une gamme de bienfaits considérables, au-delà de leur contribution en calcium. Ils fournissent également du phosphore, un minéral essentiel favorisant la croissance osseuse et le maintien d'une bonne santé dentaire.



1^{ère} édition de la rencontre des entreprises – 11 mai

Pour la première fois a été organisée une "Rencontre des entreprises avuliotes". Elle s'est tenue à la salle Saint-Gervais, autour d'un petit-déjeuner.

Initiative souhaitée par les autorités municipales dans le but de rassembler les acteurs économiques de la commune et de créer des liens entre eux et entre les autorités communales, cette demi-matinée a permis d'atteindre les objectifs souhaités malgré une affluence moyenne (environ 13% des entités invitées), qui est certainement amenée à croître.

Les échanges et retours sont en tous les cas encourageants et il est vraisemblable que cette initiative soit suivie d'autres, sous le même format, ou selon une configuration qui pourrait être différente.

Inauguration d'un espace multisports – 3 juin

En réponse à la nécessité de créer un espace dédié aux activités ludiques et sportives, en particulier pour les adolescents et les adultes, les autorités ont pris la décision de mettre en place d'une nouvelle zone multisports à Gennechy.

Cet espace comprend une variété d'installations conçues pour répondre aux besoins et aux intérêts de la plus grande partie de la population.

On peut aussi trouver une structure équipée de barres fixes, d'anneaux et de poignées, ainsi qu'une barre de pôle, une échelle horizontale, un banc d'abdominaux et des barres parallèles pour le street workout.

En outre, pour les amateurs de skate, des modules en béton amovibles ont été mis en place, offrant la possibilité de créer un skatepark adapté aux différentes pratiques.

De plus, un babyfoot et une table de ping-pong sont également disponibles pour ceux qui souhaitent s'adonner à des activités plus conviviales.

Cette journée a été ponctuée d'animations permettant aux participants de découvrir et d'apprendre à utiliser le matériel mis à leur disposition.

Ainsi, grâce à cette initiative les habitants peuvent désormais profiter d'un espace polyvalent qui favorise l'activité physique, les rencontres sociales et le bien-être.



Fête des Promotions – 1^{er} juillet



Le cortège, qui a pris son départ à Gennecey, était escorté par l'Harmonie d'Avully, créant une atmosphère enjouée et entraînante. Celui-ci empreint de couleurs vives, était orchestré autour du thème de la musique.

Tous les élèves de l'école ont présenté des performances de danses dynamiques, variées et pleines d'originalités. Les parents ont été captivés par la créativité et l'énergie débordante des jeunes élèves.

Les enfants avaient à leur disposition un large éventail d'attractions. Les plus petits ont pu profiter d'un carrousel, tandis que les plus audacieux se sont aventurés sur des vélos aux formes étranges et surprenantes. Un parcours gonflable géant a offert des moments de défis amusants. Un baby-foot géant et des trampolines ont également amusé les participants.

L'ASPADA a joué un rôle important dans l'animation de la journée en proposant une variété de jeux divertissants pour les enfants.

Des éclats de rire ont retenti autour du mât de cocagne, la pêche miraculeuse a suscité émerveillement et excitation tandis que le stand de maquillage a transformé les visages en toiles colorées et fantaisistes. Sans oublier le jeu de massacre pour les plus habiles ainsi que le jeu de palets.

La participation de l'Amicale des sapeurs-pompiers a été essentielle pour le succès de cette journée, avec leur offre de divers menus et la mise en place d'une buvette.

Après avoir profité de tous les jeux proposés il était venu le temps du concours de danse, où les élèves ont eu l'opportunité de démontrer leur talent et leur créativité.

La soirée s'est clôturée avec une disco endiablée, où les rythmes entraînants ont fait danser petits et grands !



Fête nationale – 31 juillet

Le lundi 31 juillet, à partir de 19h, les habitants se sont réunis sur le terrain du tir-à-l'arc pour partager un moment convivial en l'honneur de la Fête Nationale. L'Amicale des sapeurs-pompiers, fidèle au poste depuis des années, a proposé un menu original : côtelette de porc marinée et salade de pommes de terre ainsi que les traditionnelles portions de frites, saucisses et tomates grillées avec un immense choix de desserts.

Le discours de bienvenue a été prononcé par M. Vincent Mottet, maire, suivi d'une allocution très appréciée de M. Jérémy Seydoux, rédacteur en chef de Léman Bleu. Le lecteur du pacte M. Sylvain Fuser, président du Conseil municipal, a livré une version raccourcie de ce dernier.

Comme il est de coutume, suite à la partie officielle, le cortège aux lampions, au départ de Gennecy et sous l'égide de l'Harmonie d'Avully a déambulé dans les rues avulliottes.

À 22h tapante le ciel s'est embrasé d'un magnifique et coloré feu d'artifice au son de musiques des années 1980. Ce spectacle pyrotechnique tant attendu fut une vraie réussite, suivi du traditionnel feu de joie.

La soirée s'est poursuivie avec l'habituelle disco jusqu'à une heure matinale.

Une mini vidéo tournée lors de cette soirée et diffusée sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram a remporté un franc succès.





Sortie des aînés – 15 septembre

Cette excursion automnale a réuni à 47 participants pour une visite dans le canton de Vaud. La journée a débuté par une visite guidée du musée Olympique de Lausanne. Le monde des "Jeux", dans toutes ses dimensions avec 3'000 m² d'exposition, plus de 1'500 objets et 150 écrans font vivre une expérience unique.

À la fin de la visite, le parc se révèle comme un endroit magnifique, offrant une vue imprenable sur le lac, avec la possibilité de se promener parmi les nombreuses sculptures ou se détendre paisiblement sur un banc.

La pause de midi bien méritée, tous les convives ont déjeuné au restaurant Mövenpick de Lausanne.

Au programme de l'après-midi, la visite du domaine viticole bio "La Capitaine" du vigneron Reynald Parmelin à Gland-Begnins.

Ce vigneron a été l'un des premiers à miser sur les vins naturels et produit à l'heure actuelle 200'000 bouteilles de vin bio par an.

La journée s'est terminée par une visite guidée de la cave, accompagnée d'une dégustation de trois vins, animée par le propriétaire passionné et passionnant. Ce fut une expérience fascinante avant le retour à Avully. Cette exploitation viticole offre un cadre enchanteur, paisible, intemporel et offrant une vue panoramique sur les vignobles et le lac.





Journée internationale à pied à l'école – 22 septembre

L'ASPADA, la Mairie et l'École collaborent afin que cette journée soit une réussite.

Pour l'édition 2023, cette matinée s'est déclinée sur le thème : "À pied à l'école : en avant l'exploration !"

Le chemin de l'école est un espace fertile pour l'imagination comme le témoignent les petits personnages de la "Journée internationale à pied à l'école 2023" qui s'imaginent en pleine exploration... dans la jungle !

Parmi les chats-tigres, les flaques-aux-crocos et les voitures-fauves, nos exploratrices et explorateurs vont bon train sur le chemin de l'école ! À pied, elles et ils découvrent leur environnement, développent leurs amitiés et apprennent les bons réflexes face au trafic.

Ce jour-là, de nombreux enfants ont déambulé dans le village.

Ils se sont rassemblés à la Place de Genneçy et devant la Mairie, pour marcher ensemble jusqu'à l'école. Un échassier espiègle les a accompagnés rendant le trajet semble-t-il beaucoup plus court.

Comme le veut la tradition, les enfants étaient accueillis à leur arrivée à l'école par un petit-déjeuner offert par la commune, comprenant un petit pain au lait et une brique de jus de pomme.

Pour l'aspect récréatif, les élèves de 8 P avaient orchestré des jeux, tandis que l'échassier offrait aux enfants un moment ludique avant qu'ils ne se dirigent vers leurs salles de classe.

Si seulement toutes les journées pouvaient commencer comme ça !





Souper communal – 17 novembre

Cet événement est une manière de témoigner notre reconnaissance à ceux et celles qui, durant toute l'année, dynamisent Avully en proposant une grande diversité d'activités.

Grâce à leur engagement constant et leur dévouement sans limite, une multitude d'activités telles que la natation, le tennis, la gymnastique, la course à pied, le chant et même l'exploration de la créativité artistique via les divers cours de musique proposés par l'Harmonie d'Avully sont rendues accessibles.

Lors de cette soirée, il est traditionnel de remettre le Mérite d'Avully. Cette année, le lauréat du Mérite était Florian Marchon, une personnalité respectée et bien connue dans la commune pour son engagement bénévole pour de nombreuses causes, depuis longtemps.

L'organisation de cet événement a été axé sur la création d'une atmosphère festive. La salle polyvalente a été décorée avec des jeux de lumières colorées et une sélection musicale d'ambiance inspirée des années 70, créant ainsi un environnement chaleureux et convivial.

Afin d'apporter une note particulière à cette soirée, les invités étaient incités à revêtir des costumes en accord avec le thème.

La soirée a rassemblé un total de 75 convives, offrant à chacun l'opportunité de savourer un repas buffet préparé avec soin par Genecand Traiteur.





Fête de l'Escalade – 8 décembre

L'ASPADA - l'Association des parents d'élèves d'Avully – en partenariat avec la commune, a organisé L'Escalade, une célébration très appréciée offrant un moment festif mémorable.

Respectant la tradition avec ses déguisements, sa soupe aux légumes, sa marmite en chocolat, le fameux "Cé qu'è lainô", le cortège aux flambeaux et bien d'autres instants de joie, cet événement demeure profondément ancré dans le cœur des Genevois.

L'Harmonie d'Avully a pris la tête du cortège, guidant musicalement les Avulliotés depuis la Mairie jusqu'à l'école, à la lueur des flambeaux. À l'école, un accueil chaleureux attendait les participants avec du vin chaud préparé et offert généreusement par le Domaine du Courtil, proposant ainsi un moment de convivialité.

Dans la salle polyvalente, magnifiquement décorée par l'ASPADA, l'instant était venu de savourer le délicieux repas préparé par Florian Marchon et son équipe de bénévoles.

Par la suite, le très attendu défilé de déguisements a offert un spectacle riche en couleurs et en créativité.

La soirée dansante qui a suivi, a permis aux petits et aux grands de se déhancher sur les hits du moment, créant une atmosphère festive et entraînante.

La participation active, l'investissement personnel et l'énergie déployée par tous les acteurs impliqués ont été des éléments essentiels afin d'assurer une réussite totale, perpétuant ainsi la tradition d'une soirée très réussie.





Finances

Comptes 2023

1.1 GÉNÉRALITÉS

Conformément à la LAC ainsi qu'au RAC, notamment aux dispositions votées par le Grand Conseil à travers la loi 11787, le budget ainsi que les comptes sont présentés selon le modèle de compte harmonisé 2 (mch2). Conformément aux obligations, la commune s'est par ailleurs dotée d'un système de contrôle interne (SCI).

Certaines données liées à la fiscalité ne peuvent soutenir la comparaison avec le budget car elles ne peuvent être estimées – ou leur estimation ne serait que statistique – au moment de l'élaboration budgétaire.

1.2 RÉSULTATS GLOBAUX ET COMPARAISONS

Compte de résultat

Le compte de résultat reflète l'intégralité de l'activité financière de la commune. Il est composé de l'ensemble des résultats, soit :

- ▶ le résultat d'exploitation: reflet de l'activité générale hors charges et revenus financiers ;
- ▶ le résultat financier: résultat d'exploitation + charges et revenus financiers, provenant pour une large partie de l'activité générée par les immeubles locatifs; sont également intégrés dans ce résultat les éventuels revenus ou pertes liés aux placements financiers;
- ▶ le résultat d'exploitation et le résultat financier composent le résultat opérationnel;
- ▶ le résultat extraordinaire: formé des charges extraordinaires, telles que les amortissements complémentaires, par exemple et des revenus extraordinaires.

Les comptes 2023 de la commune bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de **Frs 2'344'629.92**

▶ Comparaison budget 2023 – compte 2023 (%)	
Charges	- 18.9%
Revenus	+ 17.9%
▶ Comparaison compte 2022 – compte 2023 (%)	
Charges	+ 7.2%
Revenus	- 28.1%
▶ Structure des revenus comptable et financiers (%)	
Fiscalité "directe"	33.6%
Fiscalité du système prééquatif et compensations	34.9%
Total fiscalité	68.5%
Loyers des immeubles locatifs	14.7%
Adaptation comptables immeubles communaux et actions PF	0%
Adaptations comptables actions PF	8.6%
Location infrastructures, ventes de prestations, revenus financiers	6.7%
Autres (subv, taxes, participation, redevances, remboursements, émoluments amendes)	1.5%

Commentaire: en année "usuelle", soit sans la réévaluation des immeubles qui a lieu tous les cinq ans, l'importance des mécanismes issus de la péréquation intercommunale est très significative (plus du tiers de la fiscalité).

1.3 ÉLÉMENTS MARQUANTS

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, soit le résultat sans les charges et revenus financiers ni les éléments extraordinaires, laisse apparaître un excédent de revenus de Frs 808'425.28, soit près de Frs 300'000.- de moins qu'en 2022.

Charges d'exploitation

La comparaison compte-budget laisse apparaître des charges d'exploitation globalement bien contenues, une partie de l'explication provenant de décalages dans les processus liés au fonds intercommunal d'assainissement (près de Frs 120'000.-), d'interventions d'entretiens extérieurs non engagés (près de Frs 80'000.-), une gestion des déchets moins coûteuse qu'attendue (Frs 60'000.-) ou encore du non-dépensé dans les manifestations (Frs 60'000.-). Toutes ces dépenses font partie des biens et services, éléments qui peuvent fortement fluctuer entre le moment de l'élaboration du budget et la clôture de l'année concernée.

La comparaison entre le compte 2022 et le compte 2023 laisse quant à elle apparaître un niveau de charges comparable mais avec une nouvelle baisse des amortissements, ces derniers s'élevant à un niveau extrêmement bas (Frs 80'000.-).

Revenus d'exploitation

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques (PP) rapporte en 2023 près de Frs 355'000.- de moins qu'estimé lors de l'élaboration du budget (Frs 2'390'000.- contre Frs 2'745'000.- budgétisé). Cela est dû, en large partie, à une forte correction précédée concernant l'exercice 2022 (Frs 227'000.-).

Ce correctif explique partiellement la forte disparité entre le résultat 2023 en comparaison avec celui de 2022, la diminution s'élevant à près de Frs 490'000.- entre les deux exercices.

Comme les années précédentes, le fonds de péréquation des personnes morales apporte une "compensation" bienvenue par rapport aux résultats moyens de la fiscalité liées aux revenus et à la fortune de la population d'Avully : Frs 530'000.- de plus que budgétisé, encore amplifié par plus de Frs 55'000.- supplémentaires en lien avec la compensation verticale RFFA. La situation économique florissante du canton déploie donc un effet de ruissellement très important sur la commune d'Avully.

Enfin, la contribution perçue de la péréquation financière laisse elle aussi apparaître une différence importante, de plus Frs 95'000.- par rapport au budget prévu. C'est l'indice des ressources par habitant qui détermine le calcul, relativement parlant, celui-ci a donc baissé par rapport au budget... tout en ayant augmenté entre 2022 et 2023, raison pour laquelle la commune a moins perçu en 2023 par rapport à 2022.

Résultat financier

Le résultat financier se compose principalement des éléments liés aux immeubles locatifs (travaux et intérêts liés emprunts) pour ce qui concerne les charges.

Les revenus sont issus des loyers des immeubles, de la valeur vénale des placements financiers (qui peut être une charge en cas de diminution), des intérêts ainsi que des dividendes. En 2023, le résultat financier laisse apparaître un excédent de Frs 1'592'754.64, soit près de Frs 2'120'000.- de moins qu'en 2022, année marquée cependant par la revalorisation des immeubles locatifs, qui a lieu tous les 5 ans.

Charges financières

Les dépenses liées aux immeubles locatifs ont été contenues de près de Frs 170'000.- La prévisibilité de ces dépenses, et notamment celles liées aux travaux légers et entretiens, est cependant extrêmement difficile à établir, celles-ci dépendant en grande partie des variations liées à des changements de locataires.

Revenus financiers

Les revenus des immeubles locatifs se sont stabilisés au niveau de 2022. L'élaboration budgétaire tient cependant compte de périodes de vacances, dues à des mutations, ou d'éventuels litiges qui sont sources d'encaissements en moins.

Comme il en est maintenant habituel, la variation du titre BCGe peut à elle seule influencer plus ou moins fortement sur le résultat financier. En l'espèce, ce titre ayant enregistré nouvelle une hausse importante (Frs 225.- au 31.12.23 contre Frs 179.50 au 31.12.22), la plus-value comptable s'élève à Frs 626'899.-. Le résultat financier en est affecté d'autant plus que les dividendes ont augmenté en conséquence.

Enfin, ayant observé une conjoncture très favorable sur les marchés de placement à court terme, la commune a placé une partie de son capital, ce qui a généré près de Frs 70'000.- de revenus pour la seule période de septembre à décembre.



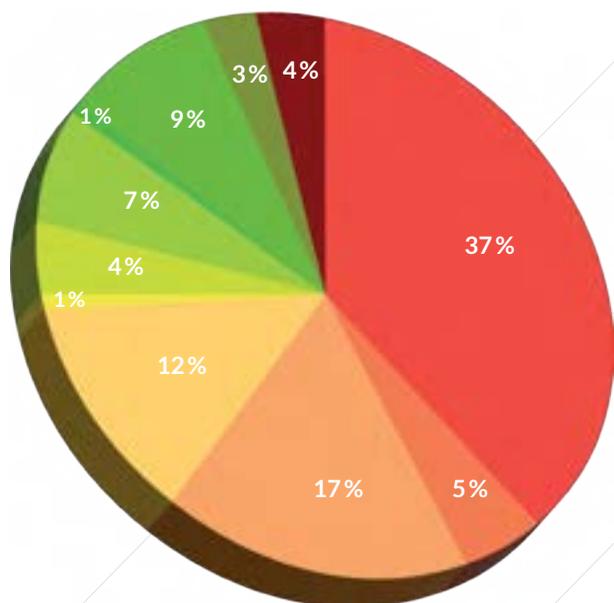
Bilan

BILAN AU		1 ^{ER} JANVIER 2023	31 DÉCEMBRE 2023
1	Actif	51 322 586.81	53 494 738.24
10	Patrimoine financier	50 345 547.66	52 504 419.54
100	Disponibilités et placements à court terme	15 661 336.19	7 978 949.07
101	Créances	1 500 257.06	1 360 135.69
102	Placements financiers à court terme		9 000 000.00
104	Actifs de régularisation	11 622.35	84 145.47
107	Placements financiers	2 473 151.00	3 100 050.00
108	Immobilisations corporelles PF	30 660 604.56	30 942 562.81
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	38 576.50	38 576.50
14	Patrimoine administratif	977 039.15	990 318.70
140	Immobilisations corporelles du PA	240 589.15	253 868.70
142	Immobilisations incorporelles	- 128 000.00	- 128 000.00
145	Participations, capital social	864 450.00	864 450.00
2	Passif	51 322 586.81	53 494 738.24
20	Capitaux de tiers	4 560 198.72	4 387 720.23
200	Engagements courants	182 591.61	222 404.02
204	Passifs de régularisation		
205	Provisions à court terme	146 530.40	63 106.65
206	Engagements financiers à long terme	85 500.21	85 633.06
208	Provisions à long terme	4 107 000.00	3 978 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	38 576.50	38 576.50
29	Capital propre	46 762 388.09	49 107 018.01
291	Fonds	62 235.05	62 235.05
299	Excédent/découvert du bilan	46 700 153.04	49 044 782.96

Compte de résultats par thème

	CHARGES	REVENUS
Autorités municipales	209 431.29	0.00
Administration, état-civil, médias, bâtiments	1 850 660.19	91 958.10
Sécurité publique, service du feu	269 789.36	5 380.00
Scolarité, parascolaire, jeunesse, petite enfance	817 352.14	168 023.65
Culture, sports, loisirs (y.c infrastructures)	602 769.14	9 235.00
Aide sociale et domaine de l'asile	71 650.50	0.00
Infrastructures routières et cimetière, aménagement territoire	185 474.04	102 409.71
Gestion des eaux et des déchets	333 110.98	46 241.15
Protection de l'environnement, mesures incitatives	4 690.45	11 447.95
Impôts	39 549.55	4 329 349.62
Péréquation financière et compensation des charges	0.00	643 903.00
Administration de la fortune et de la dette	433 556.97	1 879 518.70
Amortissements du patrimoine administratif	124 802.35	0.00
TOTAL GÉNÉRAL	4 942 836.96	7 287 466.88
EXCÉDENT DE REVENUS		+ 2 344 629.92

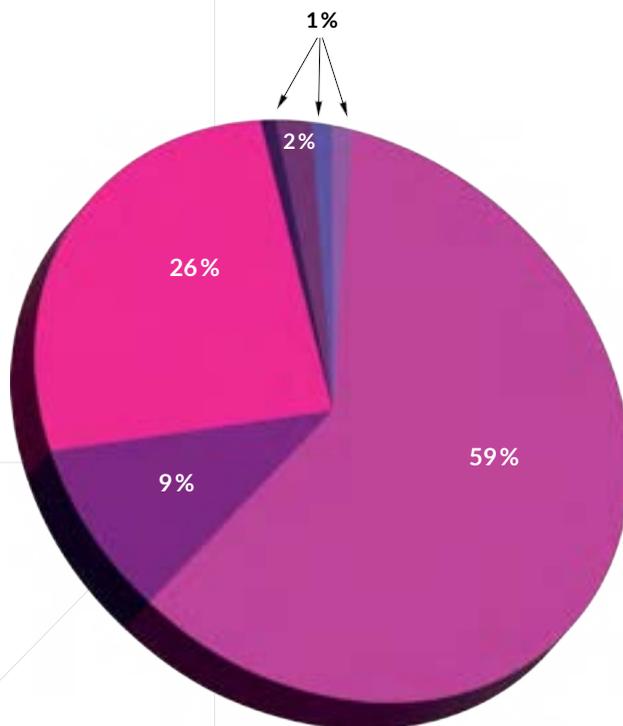
Charges



- Autorités municipales
- Administration, état-civil, médias, bâtiments
- Sécurité publique, service du feu
- Scolarité, parascolaire, jeunesse, petite enfance
- Culture, sports, loisirs (y.c. infrastructure)
- Aide sociale et domaine de l'asile
- Infrasctructures routières et cimetière, aménagement du territoire
- Gestion des eaux et des déchets
- Impôts
- Administration de la fortune et de la dette
- Amortissements du patrimoine administratif

Revenus

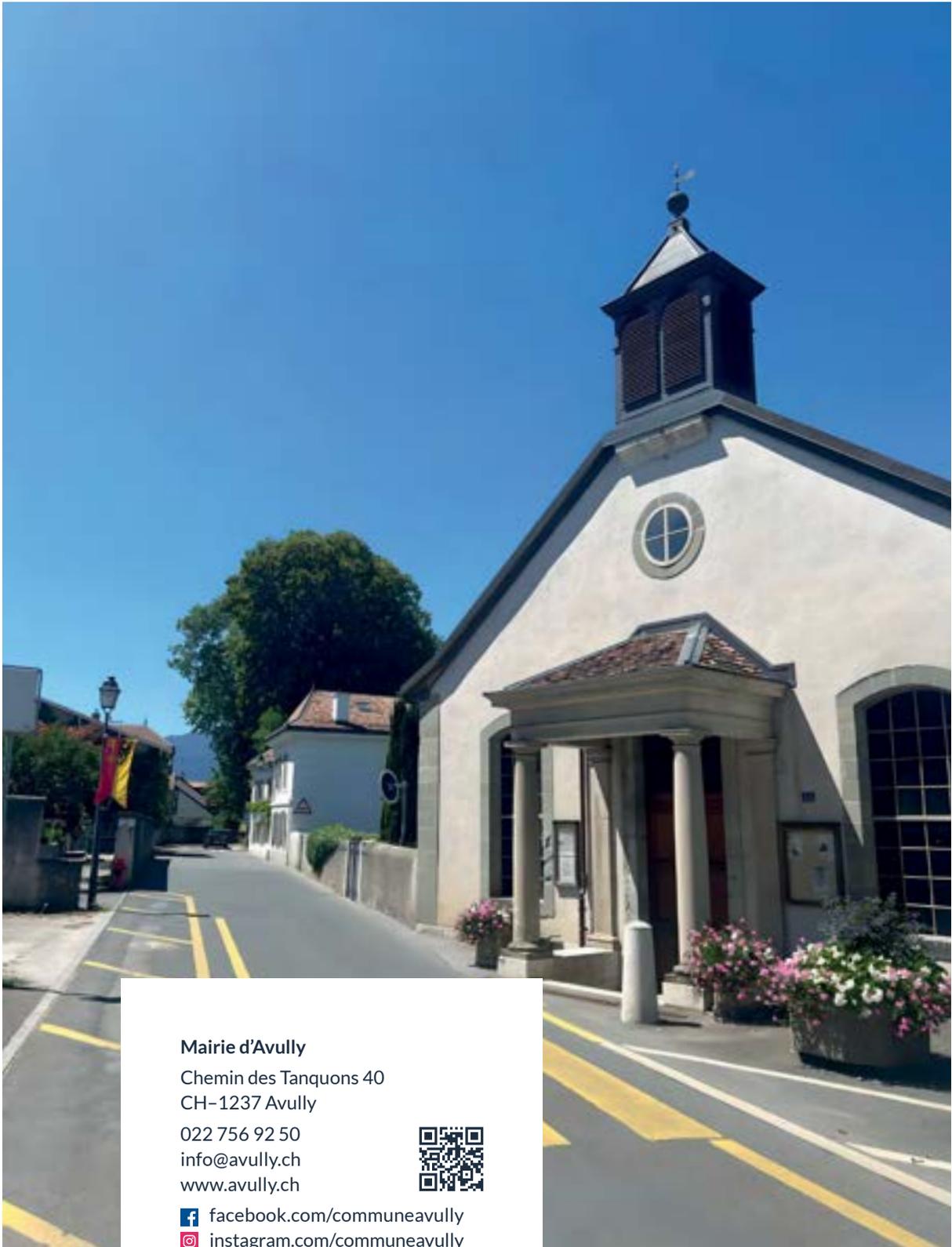
- Administration, état-civil, médias, bâtiments
- Scolarité, parascolaire, jeunesse, petite enfance
- Infrastructures routières et cimetière, aménagement du territoire
- Gestion des eaux et des déchets
- Impôts
- Péréquation financière et compensation des charges
- Administration du patrimoine administratif



Présentation échelonnée du compte de résultat au 31 décembre 2023

Désignation	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Variation Budget-compte 2023
Charges d'exploitation	4 247 863.89	5 452 605.00	4 452 729.99	- 999 875.01
30 Charge personnel	1 301 129.65	1 477 740.00	1 411 146.05	- 66 593.95
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 538 831.35	2 428 675.00	1 544 222.39	- 884 452.61
33 Amortissements du patrimoine administratif	104 334.79	73 040.00	80 227.85	- 7 187.85
36 Charges de transfert	1 303 568.10	1 473 150.00	1 417 133.70	- 56 016.30
Revenus d'exploitation	5 384 736.92	5 001 250.00	5 261 155.27	259 905.27
40 Revenus fiscaux	4 215 422.83	3 994 100.00	4 180 041.60	+ 185 941.60
42 Taxes	312 339.37	217 300.00	238 790.10	+ 21 490.10
46 Revenus de transfert	856 974.72	789 850.00	842 323.57	+ 52 473.57
Résultats d'exploitation	1 136 873.03	- 451 355.00	808 425.28	+ 1 259 780.28
34 Charges financières	1 036 169.60	601 600.00	433 556.97	+ 168 043.03
44 Revenus financiers	4 751 005.77	1 177 700.00	2 026 311.61	+ 848 611.61
Résultat financier	3 714 836.17	576 100.00	1 592 754.64	+ 1 016 654.64
Résultat opérationnel	4 851 709.20	124 745.00	2 401 179.92	+ 2 276 434.92
38 Charges extraordinaires	54 230.00	56 550.00	56 550.00	0.00
48 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat extraordinaire	- 54 230.00	- 56 550.00	- 56 550.00	0.00
Résultat total du compte de résultat	4 797 479.20	181 295.00	2 457 729.92	+ 2 276 434.92





Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40
CH-1237 Avully

022 756 92 50

info@avully.ch

www.avully.ch



 facebook.com/communeavully

 instagram.com/communeavully